

Contrôle réglementaire et entretien du désenfumage naturel et des portes coupe-feu

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Travaux - **Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Description succincte : Cet accord-cadre mono-attributaire à bons de commande concerne le contrôle réglementaire et les interventions d'entretien et de réparation du désenfumage naturel et des portes coupe-feu sur la plateforme de l'aéroport Bâle-Mulhouse.

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : Janvier 2027. Le marché peut faire l'objet de 2 reconductions de 24 mois.

Visite des lieux : Une visite des lieux est organisée le 14/10/2026 selon modalités figurant dans le RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du règlement de la consultation (RC)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES RÉPONSES : 02/11/2026 avant 13h00

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC.

Critères d'attribution : Se référer à l'article 6.1 du RC

Cautionnement et garanties exigés : Aucun

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de leur remise.

Procédure : Procédure négociée ouverte définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Informations complémentaires : voir article 7 du RC

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 25/09/2026